REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

N° 11/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **CANARI**

Séance du 30 avril 2026

Date de convocation : 24/04/2026
Date d'affichage : 24/04/2026

Objet de la délibération : Aprobation des comptes de gestion 2025

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 11
Présents 7
Votants 11 Pour 9 Contre 0 Abstention 2

L'an Deux mil Vingt Six, le trente avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Simon GASSMANN, Maire.

Etaient présents : DOUMAS Gérald – GASSMANN Graziella – GASSMANN Simon – GRANINI Loïc – GRANINI Thierry – SANTINI David – SIMONETTI Mélanie -

Etaient absents : AIMONETTI Christèle (pouvoir à SIMONETTI Mélanie) – BOZZANO Béatrice (GASSMANN Graziella) – CHIARAMONTI Nathalie (pouvoir à GRANINI Loïc) – GUIDICELLI Jean-Michael (pouvoir à GRANINI Thierry)

Mme SIMONETTI Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances a recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2025 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2025 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Simon GASSMANN

MAIRIE DE CANARI
HAUTE-CORSE